

LETTRE de QUARTIER



N°4 - Décembre 2011

les infos des habitants de
SANS-SOUCI / DAUPHINÉ



édito

Il y a quelques mois déjà, nous nous rendions dans chacun des quartiers du 3^e pour une série de réunions publiques visant à vous présenter à la fois notre bilan et les projets pour ces trois années à venir. Vous avez été nombreux à dialoguer avec les élus, à vous informer sur ces projets qui, demain, changeront nos quartiers. Pour ce bilan à mi-mandat, nous avons tenu à rester au plus près de nos engagements. Quartier par quartier, nous avons repris ces promesses de campagne et vu ensemble ce que nous avons déjà fait, ce qui allait être fait et nous avons expliqué les raisons pour lesquelles certaines ne pourraient pas être tenues. Ainsi, nous avons pu constater ensemble que la grande majorité des engagements étaient tenus ou le seraient dans les trois prochaines années. Pour vous présenter les grands projets en cours, nous avons pris soin de vous donner les dernières informations dont nous disposons en vous présentant le travail de transversalité que mène la mairie d'arrondissement avec ses partenaires, la ville, le Grand Lyon ou encore le Sytral. Nous avons écouté vos remarques et répondu à vos questions et j'ai le sentiment que cet exercice était utile. Nous nous retrouverons maintenant à la fin du mandat pour un panorama global de notre action et, d'ici là, dans les nombreuses réunions publiques ou visites de terrain que nous organisons. Suivez le fil avec nous.

Thierry Philip
Maire du 3^e arrondissement,
Conseiller général



Les Coccinelles de Sans-Souci prêtes pour jardiner !

Après plus d'un an de travail entre les riverains, les habitants porteurs du projet et la Mairie du 3^e, le premier jardin partagé de l'arrondissement sera créé l'année prochaine dans le quartier Dauphiné-Sans Souci.

L'objectif de ce jardin est élémentaire : faire du jardinage ensemble ! Toutefois, derrière cette simplicité résident des enjeux environnementaux et de citoyenneté que la Mairie du 3^e arrondissement a souhaité favoriser. D'abord, parce qu'il s'agit d'un lieu de nature en ville et qu'il contribue ainsi à la biodiversité et à la trame verte du 3^e arrondissement, un territoire particulièrement urbain et dense. Ensuite, parce que les jardins partagés sont des espaces de lien social où il y a un mélange des générations, des cultures, mais aussi des échanges de technique, des plants, etc. Enfin, parce qu'ils constituent également des lieux de proximité et de respect de l'environnement.

Fruit d'une concertation engagée en amont par la Mairie du 3^e, la création du jardin n'a pas été un long fleuve tranquille. Plusieurs réunions publiques au Château Sans-Souci ont eu lieu entre septembre 2010 et novembre 2011 pour que les échanges puissent s'engager entre les différents protagonistes (élus, services, riverains et habitants intéressés par le projet).

La localisation a été l'un des points les plus discutés, avec d'autres questions relatives notamment à l'esthétisme global du projet mais également au fonctionnement quotidien du jardin. Après plusieurs rencontres, la recherche d'éventuels autres espaces (mais qui se sont avérés indisponibles compte-tenu notamment de la densité du quartier et du refus de l'architecte des bâtiments de France), une discussion constructive s'est engagée entre les participants pour que le projet puisse se réaliser au niveau de la rue Jeanne Hachette, en face du jardin René Fusier (cf. plan). Avec le soutien financier de la Ville pour l'investissement de départ (apport de terre végétale, clôture...), c'est bien grâce à l'ensemble de la démarche que les habitants désormais constitués en association « Les Coccinelles de Sans-Souci » pourront voir leur projet aboutir en 2012.

Depuis maintenant plusieurs années, une trentaine de jardins partagés se sont développés sur le territoire du Grand Lyon. Après le jardin d'insertion situé au 259, rue Paul Bert et géré par l'Hôtel Social La Charade, « Les Coccinelles de Sans-Souci » constituera le premier jardin d'habitants du 3^e arrondissement !



faites bouger votre quartier !

En donnant la parole aux habitants, les Conseils de quartier - mis en place à Lyon en 2002 - ont permis à la démocratie participative de s'installer dans notre ville.

L'aventure se poursuit et nous souhaitons que vous soyez toujours plus nombreux à nous rejoindre.

Bien vivre ensemble dans sa rue, son quartier, sa ville, est important. Nous avons besoin de vous, pour rendre l'action publique plus efficace, améliorer le cadre de vie et relever les défis auxquels est confrontée la ville...

Ainsi, nous progresserons en démocratie, nous fabriquerons du désir de vivre ensemble, de l'envie d'agir ensemble. Alors rejoignez le Conseil de quartier Montchat

contact : mairie3@mairie-lyon.fr

Les missions des conseils de quartier

Les conseils de quartier sont à la fois relais d'informations et force de proposition.

Etre membre d'un conseil de quartier, c'est :

- Participer à l'élaboration des projets d'aménagement de son quartier, en faisant valoir son expertise d'usage auprès des élus et des techniciens.
- Donner son avis sur les politiques publiques portées par la Ville et le Grand Lyon (stationnement, modes de déplacement, plan local d'urbanisme...).
- Développer du lien social en organisant des animations et des rencontres.
- Impulser de nouveaux projets sur le quartier grâce à un budget dédié aux initiatives locales.

Notre quartier a une histoire : La gare Lyon-Est du chemin de fer Lyon-Saint-Genis-d'Aoste

De nos jours, l'appellation « Gare de l'Est » est un arrêt du bus C11, situé avenue Félix-Faure à 100 mètres du boulevard Vivier-Merle. Antérieurement, une gare se trouvait à cet emplacement, construite quelques années avant le XXe siècle ; elle avait pour nom la gare de Lyon-Est et était située au numéro 129 de l'avenue Félix-Faure. Cette gare était le centre de direction de la ligne Lyon Saint-Genis-d'Aoste de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, au siège social situé 54-56 avenue Félix-Faure. Le bâtiment occupait une surface rectangulaire en biais par rapport à la direction de l'avenue. Cette bâtisse n'avait aucun caractère architectural particulier à l'extérieur, mais elle comprenait un café destiné au confort des voyageurs en attente.

La ligne de l'est, longue de 72 km, comprenait un grand nombre de stations, dont une à Villeurbanne (l'actuel arrêt du tram T3 « gare de Villeurbanne »), mais aussi une à Crémieu et à Morestel et son terminus était Saint-Genis-d'Aoste. La Compagnie des Chemins de Fer de l'Est avait été aidée par la Chambre de Commerce de Lyon pour la mise en place de ce parcours. Cette ligne était empruntée par des trains de marchandises, en partance ou en provenance de l'Isère, mais également par des trains de voyageurs. Elle était très fréquentée et les

affaires de la Compagnie allaient en s'accroissant. A la fin des années 1920, des travaux d'importance furent entrepris sur la ligne pour assurer une meilleure circulation des trains, et le carrefour Sans-Souci (croisement Lacassagne Dauphiné) fut amélioré en 1929. Plus tard, en 1937, afin d'étendre leurs activités, la Compagnie fut désireuse de mettre en place un service d'autocars en direction du quai Augagneur et l'OTL, ancêtre des TCL, fit tout pour entraver ce souhait. Durant la seconde guerre mondiale, la gare de Lyon-Est servit à l'occupant pour amener des prisonniers jusqu'au fort Montluc, ce fut le cas lors de la rafle de Villeurbanne le 1er mars 1943. Puis, après la guerre cette ligne fut de moins en moins utilisée et il ne resta que les trajets pour les marchandises qui perdurèrent jusqu'au milieu des années 1970. La gare, elle, fut détruite totalement vers 1995.



Squares Rebatel et Saint Maximin : planning des travaux

Le planning des travaux se décale pour une livraison au printemps

Le planning des travaux du jardin Saint Maximin a évolué et le square devrait être fin prêt mi décembre. Sur le square Rebatel, les travaux débutés en novembre 2011 doivent durer 5 mois et le nouvel aménagement devrait donc être ouvert pour l'arrivée du printemps, fin mars 2012.

T4 phase 2, un chantier technique qui progresse bien

La réalisation de la deuxième phase de la ligne, commencée en juillet 2007, permettra bientôt de relier la station Jet d'eau-Mendès France à la station Thiers-Lafayette de T1, en passant par Part-Dieu et Villette.

Ce prolongement permettra de rééquilibrer la desserte en transports collectifs du pôle sud de la Part-Dieu, en cohérence avec le développement du secteur Villette où sera créée la nouvelle rue Mouton Duvernet qui reliera le secteur de la Manufacture des Tabacs à la Villette.

Dans le 3^e arrondissement, ce sont ainsi 3 nouvelles stations qui seront bientôt créées.

Le chantier T4 phase 2 ne compte que 2.3 km de nouvelle ligne, mais sa complexité technique justifie les années nécessaires pour le mener à bien. Entre le 3^e et le 8^e arrondissement, le passage sous la « Maison du Directeur » permettra la conservation d'un ouvrage patrimonial important mais s'avère techniquement difficile. Le tramway passera en partie sous les sous-sols existants de ce bâtiment art-déco datant de 1915-1920, dernier des quatre pavillons qui entouraient la Manufacture des Tabacs. Cette opération nécessite de reprendre la quasi-totalité des fondations de la maison et de créer de nouveaux appuis en dehors du bâtiment. Cette étape sera achevée en février 2012. Le « vérinage » et le sciage des fondations ont été réalisés. L'opération de la Maison du Directeur est d'autant plus complexe que le tracé du tramway passe juste au-dessus de la ligne de métro D. C'est pourquoi il est nécessaire de réaliser un pont-cadre sur le tunnel du métro. Ces travaux ont débuté en septembre pour s'achever fin février 2012.

Rappelons que le SYTRAL a mis en place « T4 phase 2 : le trait d'union », une lettre d'information distribuée au moins 3 fois par an dans les boîtes aux lettres et lieux publics autour du tracé, afin d'informer de l'actualité du chantier.

Le site internet www.sytral.fr est régulièrement mis à jour et permet de télécharger de nombreux documents. Il propose également une carte interactive pour visualiser les travaux en cours et prévus, ainsi que leur incidence sur les quartiers concernés. L'internaute a la possibilité de s'inscrire à la newsletter T4 afin d'être prévenu de toute avancée significative.

Enfin, le SYTRAL a confié à un de ses agents la mission de renseigner les riverains sur le projet : Sandrine Besson - tél. 04 78 84 58 13 - besson@sytral.fr

T4 phase, rappel du planning :

- Soudure des premiers rails : octobre 2011
- Fin des travaux génie civil : avril 2012
- Equipements et essais : janvier à novembre 2013
- Mise en service : novembre 2013

Tribune libre de l'opposition

Il est encore temps

La concertation sur l'aménagement du tènement RVI est terminée. L'exercice était formel puisqu'il y a longtemps que les orientations ont été tranchées par la Mairie. Nous regrettons depuis des années que ce vaste espace soit aménagé sans vision urbanistique visant à créer un quartier agréable à vivre. Les choses sont lancées mais il est encore temps de corriger deux erreurs :

- il ne faut pas construire d'immeuble sur l'avenue Lacassagne pour éviter « l'effet tunnel ». Il faut au contraire valoriser l'avenue en l'ouvrant sur le futur parc.
- il faut prévoir des aires de parking car les flux de visiteurs vont engorger le quartier, pénalisant le stationnement des habitants.

Groupe Ensemble pour Lyon
contact@ensemblepourlyon.fr



RVI : l'heure du bilan pour la concertation

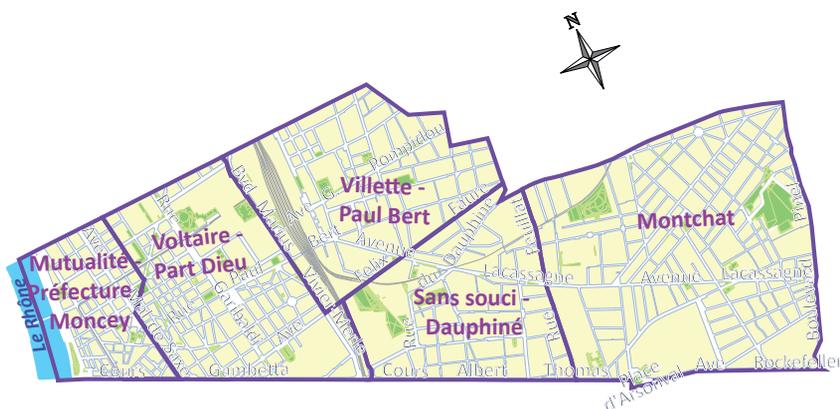
Ouverte le 15 juillet 2011 et clôturée le 30 septembre, la concertation préalable a été l'occasion de prendre la mesure des attentes des habitants.

Bonne nouvelle pour le projet RVI : la grande majorité des objectifs poursuivis par cette opération de requalification ont été relevés comme autant de points positifs. Montchatois et habitants de Sans-Souci Dauphiné se sont ainsi félicités du renforcement de la thématique « enseignement » et de la fonction campus réservée au site. La réalisation d'une nouvelle rue est-ouest et la localisation du parc d'activité au nord-ouest du site ont également revu l'approbation de nombreux habitants. Enfin, un véritable engouement s'est exprimé en faveur du futur parc public de 8 000m², de la future bibliothèque, et de la réhabilitation du mur et des sheds de la rue Feuillat.

Mais cette concertation était aussi l'occasion pour les habitants d'exprimer leurs préoccupations. Si certains ont pu proposer des pistes pour améliorer le projet, d'autres méritent d'être rassurés sur leurs craintes.

Parmi les observations relevées, certains se sont exprimés en faveur d'une aération plus grande de l'avenue Lacassagne, notamment sur le parc. D'autres ont souligné leur volonté de fermer la future voie qui reliera les rues G. David et E. Paris à la circulation générale. Certaines voix ont déploré une insuffisance de l'offre de stationnement dans ce secteur.

Sur ces points, on pourra rappeler que l'ouverture de 20 mètres prévue le long de l'avenue Lacassagne permettra de maîtriser l'impact des nuisances routières sur cet espace de détente tout en garantissant la vue complète sur le parc qui existera depuis la rue Rochoaix. Quant à la future voie traversant le site, si elle sera bien ouverte à la circulation générale, ce sera une « zone apaisée » donnant la priorité aux piétons et aux cyclistes. Enfin, concernant le stationnement, une étude préalable a permis de montrer que le type d'équipements réalisés ne devrait pas être à l'origine de nouveaux besoins en stationnement, la possibilité de nouvelles places de stationnement sera étudiée dans le cadre d'une requalification de la voirie de la rue Rochoaix.



- Directeur de la publication : Thierry Philip
- Responsable de la rédaction : Yohan Philippe
- Ont participé à ce numéro : Elsa Peysson, Laura Salque, Claudine Richner
- Conception et réalisation : iml - www.iml-imprimerie.com
- Crédit photos : Coccinelles de Sans-Souci, Wikipedia Commons, Sytral, Mairie du 3^e.



nos coordonnées

Mairie du 3^e arrondissement - 215, rue Duguesclin - 69423 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 95 83 50 - mairie3@mairie-lyon.fr - www.mairie3.lyon.fr

